



Daphna
POZNANSKI-BENHAMOU
Députée de la 8ème circonscription des Français de l'Etranger
Responsabilité pour autrui

Membre de la Commission de la Défense et des Forces armées
Membre de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

COMMUNIQUE DE PRESSE

La liberté ne se marchande pas. La liberté ne se subdivise pas. C'est comme un bel ouvrage qui, si on laissait filer une maille, pourrait être anéanti. C'est au nom de ce mot-là de "liberté" qu'hommes et femmes se sont levés au cours de l'Histoire pour prendre les armes contre les tyrans. Aujourd'hui, les caricatures parues dans "Charlie Hebdo" ont fait resurgir un débat du 18ème siècle, la liberté d'expression contre la liberté de conscience. Deux libertés donc, et il est de l'intérêt des extrémistes de tous bords de nous voir les faire s'entrechoquer. Alors, oui, à la liberté d'expression, précieuse comme l'air. Et oui, à la liberté de conscience, précieuse comme l'eau.

Mais ces libertés n'empêchent pas que la responsabilité de chacun soit engagée. Celle des journalistes de "Charlie Hebdo" qui auraient dû s'interroger sur toutes les conséquences, en ce moment de tension, de la publication de leurs caricatures, et notamment, sur les risques que pourraient courir les Français résidant dans des pays musulmans. Responsabilité des Autorités de ces pays. Responsabilité de la minorité d'extrémistes manipulés. Responsabilité enfin du gouvernement français vis-à-vis de nos compatriotes. Je salue ici tout particulièrement l'attitude du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, qui ont rappelé les principes et l'indispensable fermeté à les défendre, tout en prenant les mesures nécessaires à la protection des Français résidant hors de France.

Daphna POZNANSKI-BENHAMOU,
Députée de la 8ème circonscription des Français de l'Etranger
Membre de la Commission de la Défense et des Forces armées
Membre de l'Assemblée Parlementaire pour la Méditerranée

www.daphnapoznanski.com